



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 42  
Hebdomadaires régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue

## Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or

### DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 31 JANVIER 2017 À VAL-D'OR

Québec, le 11 janvier 2017 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Louis-Gilles Francoeur qui est secondé par M. Georges Lanmafankpotin, commissaire, annonce la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or* par Mines Agnico Eagle Ltée. La première partie de l'audience publique aura lieu à compter du **mardi 31 janvier 2017 à 19 h** et se tiendra à la **Salle Or de l'Hôtel Forestel**, situé au **1001, 3<sup>e</sup> Avenue Est à Val-d'Or**.

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio et vidéo en direct dans le site Web du BAPE à l'adresse : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

#### UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

##### 1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

##### 2. S'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le mardi 28 février 2017, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 23 mai 2017, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

#### OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la **Bibliothèque de Val-d'Or, 600, 7<sup>e</sup> Rue**. L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

## LE PROJET

La compagnie Mines Agnico Eagle Ltée (AEM) souhaite exploiter une mine à ciel ouvert sur le territoire de la ville de Val-d'Or, à une quinzaine de kilomètres à l'est du noyau urbain de la ville, afin d'extraire du minerai de cuivre et d'or de la fosse Akasaba Ouest. La fosse mesurerait approximativement 470 m de longueur par 385 m de largeur et aurait une profondeur maximale d'environ 165 m. Le taux moyen d'extraction du minerai serait d'environ 10 000 t/j, avec un maximum de 12 000 t/j. Le projet nécessiterait notamment l'aménagement d'une station de concassage et d'une aire d'entreposage de roches concassées, d'une aire de stockage de minerai de basse teneur, d'une halde de roches stériles et une autre de mort-terrain, de bâtiments administratifs, de même que la construction de chemins de circulation.

La localisation du projet permettrait l'utilisation d'infrastructures existantes d'autres sites miniers appartenant à AEM. Une fois concassé, le minerai extrait de la mine serait transporté puis traité aux installations existantes de la mine Goldex d'AEM, située à environ 5 km du centre-ville de Val-d'Or. Le concentré de sulfures serait, quant à lui, traité aux installations existantes de la mine LaRonde d'AEM, située à 60 km du centre-ville de Val-d'Or, dans la municipalité de Preissac. Une partie des résidus serait finalement acheminée à l'ancien parc à résidus miniers Manitou, dont la réhabilitation fait l'objet d'un projet conjoint entre AEM et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Le promoteur évalue le coût des travaux à près de 51 M\$. La construction de la mine Akasaba Ouest permettrait la création de 85 à 100 emplois, directs et indirects, alors que son exploitation créerait une centaine d'emplois et permettrait la consolidation des activités à l'usine de la mine Goldex avec un ajout de quatre postes supplémentaires à cette usine. La construction débiterait en 2017 et son exploitation suivrait rapidement. La durée de vie prévue du projet serait de sept ans, incluant la construction et la restauration du site.

## QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Baril, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or*.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M<sup>me</sup> Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [mine-akasaba-ouest@bape.gouv.qc.ca](mailto:mine-akasaba-ouest@bape.gouv.qc.ca).